

en Amérique, parce qu'ils ne peuvent supporter de voir le parti communiste gouverner le Nicaragua, ou parce qu'ils refusent de traiter en ami le gouvernement communiste de La Havane, à Cuba. Il s'agit avant tout de protéger l'environnement sans donner libre cours à notre rancœur à l'endroit du gouvernement et des citoyens des États-Unis. J'ai donc examiné la première ébauche de cette motion et je le répète, j'ai trouvé scandaleux qu'on ose suggérer de traduire les États-Unis devant la Cour mondiale comme des criminels.

Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les États-Unis. Il est certain que nous sommes en conflit à propos des limites des eaux territoriales au large des Grands bancs. Nous nous efforçons de régler ce litige. C'est une question vitale pour nos pêcheurs de la côte est. Nous sommes en désaccord avec les États-Unis au sujet de la pollution et des pluies acides. Apparemment, car cela n'a pas encore été vraiment prouvé, le Canada a décidé d'agir de son côté comme il aurait dû le faire depuis longtemps et de s'attaquer à un problème de pollution dont nous sommes également largement responsables.

Nous avons besoin de la coopération des États-Unis. Au cas où le député de Selkirk-Interlake irait à Washington, il devrait s'y présenter en ambassadeur amical et non pas en brandissant le poing. Pour régler ces différends avec le gouvernement américain il faut que des hommes et des femmes de bonne volonté reconnaissent l'existence d'un problème commun et s'entendent dans le but de mettre fin aux problèmes de pollution qui se posent pour nos deux pays et de régler les difficultés qui risquent de surgir lorsque deux pays industrialisés ont certains sujets de désaccord. Si la question soulevée dans cette motion les préoccupe vraiment, j'exhorte les Néo-démocrates du Manitoba et de la Chambre à aborder le problème de la façon dont je viens de parler au lieu de scander des slogans anti-américains en brandissant le poing.

● (1750)

M. Ron Irwin (Sault-Sainte-Marie): Monsieur le Président, il s'agit là d'un problème très complexe qui remonte pratiquement aux années 30. Contrairement au député de York-Nord (M. Gamble) j'essaierai de ne pas me draper dans le drapeau canadien.

Le projet de dérivation Garrison est resté à peu près au point mort jusqu'en 1943, mais nous en discutons depuis cette date. Nous sommes d'accord sur une chose, monsieur le Président. Si l'on relie le Mississippi au système de drainage de la baie d'Hudson, cela n'apportera pas grand-chose au Canada. En fait, cela sert seulement les intérêts des États-Unis. Les Américains veulent relier ces deux voies navigables uniquement dans le but d'irriguer le Dakota du Nord.

Ce projet suscite des craintes légitimes au Canada. Si le député de York-Nord désire connaître le point de vue des Américains, je lui suggère de lire le rapport de 1977 de la Commission mixte internationale. Il a été rédigé par un nombre égal de Canadiens et d'Américains et nous pouvons y lire qu'en 1977 nous ne disposions pas des moyens techniques voulus pour installer les barrières physiologiques McCluskey mentionnées par le porte-parole de notre parti. Pendant tout ce temps, les Américains qui jouaient non pas le rôle de juges, mais plutôt celui d'avocats, nous avaient dit que nous n'avions pas à nous en faire. Eh bien, nous nous en faisons.

Projet de dérivation Garrison

Nous craignons que des parasites envahissent nos cours d'eau. Nous craignons que les œufs de poisson, des poissons, les produits chimiques et tout ce qui sortira de ce système de drainage fassent du tort à notre pêche commerciale et sportive et polluent notre eau potable et nos plages.

Alors qu'on nous dit de ne pas nous inquiéter, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis a rédigé un rapport impartial. Là encore, je conseille au député de York-Nord de le lire, car il semble très porté sur les études américaines. Dans ce rapport l'EPA dit ne pas pouvoir mettre en place un programme permettant de contrôler suffisamment les activités de la population et de la faune pour empêcher le transfert d'espèces de poissons indésirables. Ce rapport avait déjà été publié quand les Américains nous ont dit que nous n'avions pas lieu de nous inquiéter.

Mon collègue a parlé de tous les grands projets que le Canada et les États-Unis réalisent ensemble. Il a parlé de la recherche de solutions au problème des pluies acides. En août 1980, le Canada recevait des États-Unis un mémorandum au sujet des pluies acides. C'est beaucoup plus que nous n'avons maintenant. M. Daniel S. Greenberg, journaliste du *Washington Post* jouissant d'une certaine réputation et digne de confiance, a dit que le gouvernement Reagan attachait à ce mémorandum un caractère beaucoup plus moral que légal, et c'est ainsi que le gouvernement Reagan en a fait à sa tête, sans nous consulter. Il ajouta ceci:

Nous avons purement et simplement trahi les Canadiens.

Voilà donc l'importance qu'on accordait au mémorandum de 1980. On peut se faire avoir une fois, mais pas deux ou alors on est ridicule.

On pense que nous allons croire, sans même avoir de mémorandum comme celui de 1980, que l'on tiendra toutes ces belles promesses au sujet du projet de dérivation Garrison. Les Américains disent officieusement qu'ils surveilleront la pêche dans le réservoir. Je les vois déjà surveiller la pêche. S'il n'arrivent pas à surveiller les déversements de produits chimiques, comment pourront-ils donc surveiller la pêche? Ils prétendent que la barrière à claire-voie pour poissons qui leur coûtera 40 millions sera efficace. On n'a même pas fait d'essais. Les Américains nous disent de ne pas nous faire de souci au sujet de la phase II, mais ils ont affecté à ce projet des crédits d'environ 5 millions pour 1983, je crois, de 20 millions pour 1984, si j'ai bonne mémoire et d'à peu près 40 millions pour 1985.

Qui le Canada a-t-il envoyé aux États-Unis pour discuter de nos problèmes? Nous avons envoyé des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des agriculteurs, des pêcheurs, des édiles municipaux et des autochtones aux États-Unis. M. Howard Powley a envoyé des télégrammes à tous les membres du Congrès. Le ministre des Transports (M. Axworthy) a exprimé son inquiétude au sujet des nouveaux mécanismes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a dit que nous ne voulons pas que la phase II se réalise. D'après une résolution qui a été adoptée à l'unanimité par la Chambre, si je ne m'abuse, il faudrait soumettre le problème à la Cour mondiale. Des hommes de loi canadiens et américains ont recommandé d'adopter une loi commune sur la pollution réciproque, mais les Américains se sont moqués de ce conseil. Et dire que le député de York-Nord nous demande de faire confiance aux Américains!